

Négociation des salaires minimaux de la branche textiles

FO signe mais reste quelque peu sur sa faim

Comme à l'accoutumée, les négociations dans la branche textile restent après tant la chambre patronale continue à persister sur une seule et même proposition avec peu de possibilités de marge de manœuvre pour notre organisation syndicale de faire passer nos légitimes revendications.

Cette négociation fait suite à la revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier 2023, d'où cette nouvelle réunion après celles de 2022 où il a fallu ajuster la grille salariale en fonction de l'évolution du SMIC. Celui-ci ayant été revalorisé de 1,8% au 1^{er} janvier, Force-Ouvrière a revendiqué une augmentation significative bien au-dessus du niveau du minimum légal afin de rendre cette grille la plus attractive possible dans un secteur où la plupart des salariés sont payés au niveau des minimas voire très légèrement au-dessus.

La chambre patronale, dans un élan de générosité qu'on lui connaît, a rajouté 0,2% par rapport à la valeur du SMIC, répercutés sur l'ensemble de la grille soit une augmentation de 2%. Le patronat a considéré que les minimas avaient été revalorisés de 10,2% depuis 18 mois alors qu'ils n'ont fait que suivre l'évolution du SMIC.

Il a été convenu une clause de revoyure en cas d'augmentation du SMIC en 2023 afin d'évaluer l'impact sur les salaires de la branche.

Considérant que la proposition patronale est très légèrement supérieure au SMIC et ne voulant nullement pénaliser les salariés, notre organisation syndicale a décidé de valider de nouveau cette grille salariale applicable au 1^{er} janvier. Toutefois, si le patronat continue de faire des propositions aussi minimalistes pour les futures négociations salariales, nous nous réserverons un droit de retrait.

⇒ ⇒⇒⇒



Grille des salaires applicable au 1^{er} janvier 2023

Niveau 1	1 728 €
Niveau 2 . Echelon 1 : . Echelon 2 : . Echelon 3 :	1 731 € 1 736 € 1 743 €
Niveau 3 . Echelon 1 : . Echelon 2 : . Echelon 3 :	1 744 € 1 748 € 1 759 €
Niveau 4 . Echelon 1 : . Echelon 2 : . Echelon 3 :	1 761 € 1 819 € 1 895 €
Niveau 5 . Echelon 1 : . Echelon 2 : . Echelon 3 :	1 902 € 1 952 € 2 089 €
Niveau 6 . Echelon 1 : . Echelon 2 : . Echelon 3 :	2 100 € 2 205 € 2 382 €
Position I : . Echelon 1 : . Echelon 2 :	2 387 € 2 663 €
Position II :	3 225 €
Position III :	3 913 €
Position IV :	4 601 €

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90

Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - <http://www.fedechimie-fo.fr>